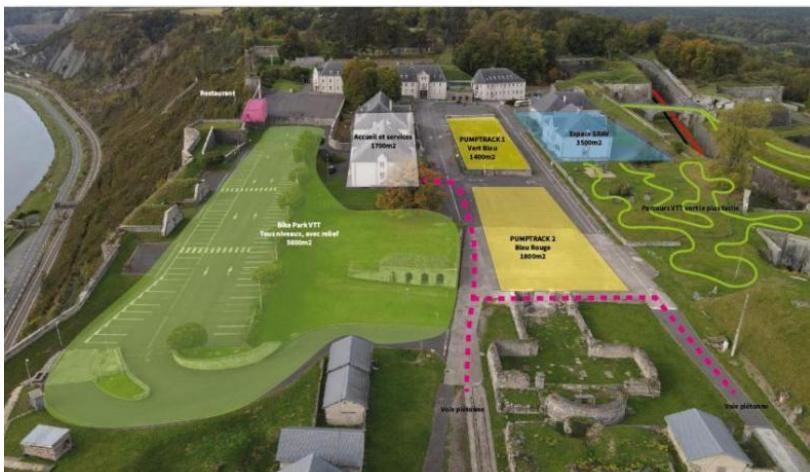


ORIENTATION 3		DYNAMISATION ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE DU SITE HISTORIQUE DE CHARLEMONT			
ACTION n°3bis					
INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT			
<b>Diagnostic - Constat</b>					
A la suite de la cession du site par le Ministère de la Défense, l'Armée de Terre ayant cessé d'utiliser le Centre d'Entraînement Commando (CEC) de Givet, implanté à Charlemont, en 2009, la Communauté de Communes a fixé plusieurs investissements et s'est donné pour objectif de développer Charlemont.					
Outre une politique d'entretien et rénovation patrimoniale et de promotion touristique du territoire en s'appuyant sur la « Destination Charlemont », il s'agit, également, de mener une opération globale de dynamisation économique et touristique du site historique de Charlemont via des investissements spécifiques.					
<b>Description de l'action</b>					
En complément de la fiche action 3.3, portant sur la préservation patrimoniale du site de Charlemont, la présente action repose sur les différents travaux menés autour de la dynamisation de Charlemont et sur le schéma directeur de développement du site historique. Sont ainsi envisagés sur Charlemont :					
<ul style="list-style-type: none"><li>- Aménagement d'un téléphérique qui consiste en la création d'un téléphérique par câble en évitant la réserve naturelle. Il permettra d'éviter la voiture sur site, de faciliter et d'organiser un accès décarboné participant à l'attractivité du site de requalifier le secteur Gare SNCF de GIVET ;</li><li>- Aménagement d'un bike park, stade VTT XCO avec 17 000 m<sup>2</sup> d'espaces ludiques variés, 18 à 20km de parcours VTT de tous niveaux, la création d'un centre d'accueil/services, en commun avec les besoins de développement du site identifiés par la SPL, indépendamment du VTT. Le projet se veut vertueux avec un faible impact sur le milieu et une préservation du milieu naturel pour faire découvrir le Monument et son immensité ;</li></ul>					
					
<ul style="list-style-type: none"><li>- Aménagement d'un « pas dans le vide » soit la création cheminement en verre qui longe la paroi Sud du Fort, une attraction inédite, pérenne magnifiant les atouts du fort (points de vue) ;</li><li>- Création d'un restaurant avec vue panoramique soit l'aménagement du bâtiment 22, anciennement affecté à des locaux annexes du temps du CEC, bâtiment en long occupant toute la longueur de la place, en lien avec le pas dans le vide.</li></ul>					
<b>Objectif - résultat attendu</b>					
<ul style="list-style-type: none"><li>- Hausse de la fréquentation du site de Charlemont grâce à l'aménagement d'activités ;</li><li>- Valoriser d'un point de vue touristique mais également culturel et patrimonial le site de Charlemont ;</li><li>- Crédit d'emplois et dynamisation par capillarité de certains secteurs de la Commune.</li></ul>					

<b>Indicateurs</b>																							
- Nombre d'entrées supplémentaires ;																							
- Taux de réalisation des projets ;																							
- Enquête de qualité.																							
<b>Maîtres d'ouvrage</b>																							
Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse																							
<b>Partenaires</b>																							
- Etat ;																							
- UDAP ;																							
- Région Grand Est ;																							
- Conseil Départemental des Ardennes ;																							
- Partenaires privés.																							
<b>Début de l'opération</b>																							
A définir																							
<b>Délai de réalisation</b>																							
A définir																							
<b>Coût de l'action</b>																							
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Postes de dépenses</th> <th>Montant HT</th> <th>Ressources attendues<sup>9</sup></th> <th>Montant HT</th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="3">À définir</td> <td></td> <td>DSIL</td> <td>---</td> <td>---</td> </tr> <tr> <td></td> <td>DETR</td> <td>---</td> <td>---</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Autofinancement</td> <td>---</td> <td>---</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td></td> <td><b>Total</b></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Postes de dépenses	Montant HT	Ressources attendues <sup>9</sup>	Montant HT	%	À définir		DSIL	---	---		DETR	---	---		Autofinancement	---	---	<b>Total</b>		<b>Total</b>		
Postes de dépenses	Montant HT	Ressources attendues <sup>9</sup>	Montant HT	%																			
À définir		DSIL	---	---																			
		DETR	---	---																			
		Autofinancement	---	---																			
<b>Total</b>		<b>Total</b>																					

Version du 15/10/2025

<b>ORIENTATION 6</b>	<b>PROMOTION ET MODERNISATION DES CENTRES SOCIAUX DU TERRITOIRE</b>	
<i>ACTION n°10</i>	<input checked="" type="checkbox"/> INVESTISSEMENT	<input checked="" type="checkbox"/> FONCTIONNEMENT
<b><i>Diagnostic - Constat</i></b>		
<p>Soutenus par les communes du territoire, les centres sociaux sont des lieux de proximité qui accueillent toute la population dans sa diversité, des espaces d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.</p> <p>Animés par une équipe de professionnels et de bénévoles, les centres sociaux développent un projet d'animation. L'objectif général est de rompre l'isolement des habitants, de prévenir et réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes en les intégrant dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif ou sur leur territoire d'habitation.</p> <p>Le territoire de la Communauté de Communes possède de nombreux centres sociaux : l'Alliance à GIVET, Le Lien à VIREUX-WALLERAND, le Centre social Fumay Charnois Animation de FUMAY. Chacun assure le fonctionnement d'une Maison France Service. La FS de VIREUX-MOLHAIN, portée par Le Lien, porte également un relais postal.</p> <p>La promotion et la modernisation des centres sociaux du secteur sont, donc, un enjeu pour un accueil adapté aux différents publics et, in fine, de cohésion territoriale importante.</p>		
<b><i>Description de l'action</i></b>		
<p>La présente action vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer la connaissance et la promotion des centres sociaux du territoire. Cette opération pourra bénéficier du soutien du service communication de la Communauté de Communes en vue de penser et mettre en œuvre des actions de communication sur tout support ;</li> <li>- Aménager, mener des extensions ou rénover les locaux des centres sociaux. Cette opération visera notamment le centre social de FUMAY avec l'ouverture de son extension en partenariat avec la CAF des Ardennes.</li> <li>- Maintenir la diversité des activités menées par les centres sociaux. Suivant les besoins, les grandes thématiques à aborder (lecture, informatique, environnement etc.) et demandes des usagers, les centres sociaux pérenniseront des activités ou généreront de nouvelles en lien avec leurs partenaires institutionnels habituels ou nouveaux.</li> </ul>		
<b><i>Objectif - résultat attendu</i></b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bénéficier de centres sociaux reconnus et labellisés ;</li> <li>- Offrir à la population des lieux d'accueil nombreux et récents.</li> </ul>		
<b><i>Indicateurs</i></b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'opérations de communication ;</li> <li>- Nombre d'opérations de travaux réalisés.</li> </ul>		
<b><i>Maitres d'ouvrage</i></b>		

Communes du territoire et centres sociaux				
<b>Partenaires</b>				
- Etat - CAF - Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse - Associations et opérateurs sociaux.				
<b>Début de l'opération</b>				
---				
<b>Délai de réalisation</b>				
---				
<b>Coût de l'action</b>				
---				
Postes de dépenses	Montant HT	Ressources attendues	Montant HT	%
Suivant projets		---	---	---
		---	---	---
		<b>Autofinancement</b>	---	---
<b>Total</b>		<b>Total</b>		

**Version du 15/10/2025**